

En synthèse :

2 réunions du CSE:

- La première, exceptionnelle pour présenter les comptes du CSE
- La deuxième, ordinaire, pour regarder un ordre du jour bien dense

Et au final, tellement de sujets abordés :

- Création du Département Télésanté et Innovation Numérique (DTIN), nobles intentions et **l'occasion d'un débat intéressant sur la maîtrise des données de santé de français**
- Entre agilité et pizza-team, mise en place d'un pilotage exceptionnel des **projets de refonte ARPEGE et METEORE**

- Suivi des **travaux à Paris** : ça avance ! avec une organisation autour de petits bureaux
- **Idem à Angers**, ou l'expérimentation va finalement se faire dans des petits bureaux !!!
- **Nouveau risque professionnel** identifié en lien avec les conditions météorologiques
- Déploiement de la **suite bureautique Office 2016**
- Bilan rapide des **recrutements et des EAEA**

Et encore une fois pas le temps de tout traiter dans le temps imparti ... Du coup, les élus décident de faire déborder exceptionnellement cette réunion jusqu'à 18h et de remettre à une autre réunion du CSE les sujets qui n'ont pas été abordés.

Bonne lecture !

1. Réunion exceptionnelle du CSE pour la présentation des Comptes

Les Comptes du comité social et économique – Exercice 2021 ont été présentés par notre expert-comptable et notre collègue de 2 Commissaires au Compte.

Ces comptes ont été validés par un vote favorable des élus.

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

COMPTE DE RESULTAT				
	AEP		ASC	
	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N	Exercice N-1
Subvention de fonctionnement	325 979	151 871		
Contribution de l'employeur			4 074 742	3 835 820
Autres subventions			133 080	119 621
Participations des salariés aux activités			199 067	132 656
Autres produits de gestion courante	101	113	32 470	26 892
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de cha				
Autres produits			1	
Total des produits d'exploitation	326 080	151 984	4 439 360	4 114 989
Achats			-42 623	-34 944
Variation de stock			12 016	-11 290
Autres achats et charges externes	214 142	92 355	4 151 544	3 440 423
Impôts, taxes et versements assimilés	73	101	3 921	3 798
Rémunération du personnel			7 292	5 958
Charges sociales			2 953	2 423
Dotations aux amortissements et dépréciation			11 348	7 072
Dotations aux provisions				
Autres charges			8 084	12 241
Total des charges d'exploitation	214 215	92 456	4 154 535	3 425 681
RESULTAT D'EXPLOITATION	111 865	59 528	284 825	689 308
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières	282	422	3 797	2 852
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Total des produits financiers	282	422	3 797	2 852
Dotations aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER	282	422	3 797	2 852
RESULTAT COURANT	112 147	59 949	288 622	692 160
Sur opérations de gestion			6 318	1 940
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels			6 318	1 940
Sur opérations de gestion			7 053	3 219
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total des charges exceptionnelles			7 053	3 219
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-735	-1 279
TOTAL DES PRODUITS	326 362	152 405	4 449 475	4 119 781
TOTAL DES CHARGES	214 215	92 456	4 161 588	3 428 900
RESULTAT DE L'EXERCICE	112 147	59 949	287 888	690 881

Les comptes « consolidés » (avec les chiffres de chaque association en charge de la gestion de nos Œuvres Sociales) permettent de voir en synthèse :

- Un budget ASC (Œuvres sociales) de 4 Millions d'Euros
- Un budget AEP (Fonctionnement du CSE) de 326.000 Euros (Nouveauté : le salaire des agents mis à disposition du CSE par la Cnam est maintenant intégré dans ce bilan, ce qui n'était pas le cas les années passées. Ceci explique la différence importante entre année N et N-1 dans ce bilan.

La proposition de transfert des excédents constatés du budget dédié au fonctionnement du CSE vers le budget des activités sociales et culturelles, à hauteur de 11.214 Euros a été validée par un vote favorable des élus. (C'est une possibilité donnée au CSE de transférer une petite partie de son budget « fonctionnement » qui n'a pas été utilisé, vers le budget « activités sociales et culturelles »).

2. Approbation du PV du 31 mai (CSE exceptionnel) et du 23 juin 2022

Sujet reporté.

3. Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (consultation)

L'ajout d'un nouveau risque professionnel nécessite une consultation du CSE. Cette modification concerne ici l'ajout du risque suivant :

- Des événements climatiques peuvent impacter les conditions et l'environnement de travail (Vague de chaleur, Pic de pollution, Verglas...)

Vote très largement favorable pour ajouter ce risque et les actions de prévention et de maîtrise associées !

4. Déploiement d'Office 2016

En résumé : La suite bureautique Office 2010 n'est plus maintenue par Microsoft (avec un risque sécurité ... car il n'y aura plus de correction des éventuelles failles de sécurité sur ce logiciel !).

Du coup, on bascule sur Office 2016 !!! (il faudra attendre encore un peu pour passer sur Office 2019, puis Office 2021 ...)

5. Point de suivi sur les opérations de réaménagement Frontalis

Aménagement DAF : Finalisation prévue pour Novembre.

Projet de réaménagement de Terra Nova : sans doute présenté au CSE en Novembre.

Les nuisances sur Bordeaux (du fait de travaux réalisés par le propriétaire dans le bâtiment), devraient s'arrêter en fin de cette semaine !

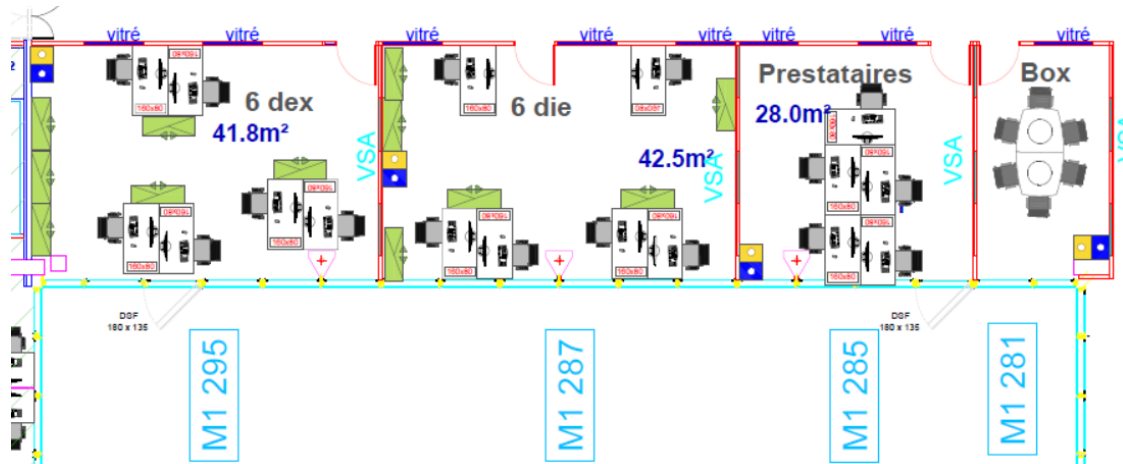
Enfin, et c'est incroyable, mais sur Angers, une expérimentation va être réalisée en conservant des « petits » bureaux !!!

La reprise du dialogue social par la Direction ?

La réorganisation des espaces sur Frontalis est soumise à consultation du CSE :

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

- Sur les 2 projets en cours, la Direction a rappelé les 2 « invariants » qui ne changent donc pas entre les projets:
 - 7m² par poste de travail
 - 7 postes de travail pour 10 agents
- Plans DOSC



- Plans SG
 - Le plan montre des petits bureaux avec 2, 3 ou 4 personnes par pièce, ce qui répond à une demande des agents (pas d'open space !)
 - La configuration reprend les 7m² par poste de travail
 - Au final, une organisation très différente de celle proposée à la DDAF (la Direction a expliqué que la largeur du bâtiment n'était pas la même et avait obligé à venir « chercher la lumière », ce qui explique la grande différence d'implantation.
 - Enfin, la volonté des agents d'avoir des petits espaces de travail (salle de réunion) indépendants a été prise en compte

6. Budget de l'Etablissement Public – bilan de l'exécution du budget 2021

Sujet reporté.

7. Projet d'évolution d'organisation au sein de la DDGOS - Création du Département Télé Santé et Innovation Numérique (DTIN)

Le Système de Santé est en train de bouger, avec le développement de produits numériques et du e-santé proposé par l'Assurance Maladie et par des « acteurs extérieurs » (comprenez ... le secteur privé).

La création d'une équipe transverse, dédiée au numérique en santé, doit permettre d'accompagner cette évolution : *« L'enjeu qui guide la création de ce nouveau département est d'accélérer et faciliter la mise en oeuvre des différents projets afférents à la santé numérique en coordonnant les directions impliquées et en assurant un rôle d'interface avec les autorités sanitaires. »*

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

Sur ce sujet, la CNAM a trois rôles:

- **Opérateur** (ex. : Ouverture du Numérique en Santé)
- **Régulateur** (pour contrôler ce qui est mis en place par les acteurs privés)
- **Accompagnateur** (pour repérer les innovations qui viennent de l'extérieur)

La régulation vise à faire respecter les règles françaises (ex. : RGPD) qui s'imposent au privé dans l'utilisation des données de santé qu'ils collectent ... **beau, mais bien vaste sujet !!!**

Car pour exemple, sur les 15 applications les plus matures disponibles sur les « store », développées à travers des échanges avec la Cnam, aucune ne respecte l'obligation donnée par la CNIL de ne pas utiliser « Google Analytics » (qui vient pomper insidieusement des données personnelles): il y a donc aujourd'hui un décalage total entre les objectifs de cette nouvelle équipe et ce qui se passe dans le monde du privé...

La mariée est si belle !

Créer une équipe transverse qui va chercher à favoriser les normes ANSSI et CNIL sur les applications qui vont gérer vos données de santé, par la création d'un référentiel sur lesquels les applications seront notées ... et repérer les applications « pépites » qui vont améliorer notre santé ... forcément, ça fait envie !!!

Et le débat est particulièrement intéressant entre élus et Direction sur ce sujet particulièrement « chaud », pour comprendre quelle est la stratégie de la Cnam pour limiter les risques de fuites de vos données personnelles et garder la maîtrise de nos données de santé.

Bien sûr, nous approuvons l'idée de réguler par la mise en place de contrôles, mais nous restons dubitatif sur certains enjeux : « *favoriser l'émergence d'un écosystème contribuant directement et concrètement à l'amélioration de l'état de santé de la population et à l'efficacité des dépenses de santé* ». C'est noble, ..., **mais il y a sans aucun doute d'autres sujets d'urgence à traiter pour améliorer l'état de santé de la population...**

Et nous constatons qu'il y a aussi une volonté d'ouverture des données de santé, attendue avec avidité par le monde marchand, et portée par certains pouvoirs politiques. Nous craignons que d'un rôle annoncé de « *régulateur* », qui fait plaisir à entendre, mais avec si peu de moyen, et un marché mondial sur lequel l'équipe DTIN va avoir peu de capacité, cette équipe se transforme en « *facilitateur* » pour permettre l'accès des données de santé au monde marchand.

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

Le vote et les retours des élus, montre bien cette difficulté : réguler c'est bien, mais est-ce possible avec si peu de moyen ?

8. Bilan du recrutement 2021 et premier semestre 2022

Le Bilan montre un recrutement total de 174 agents en 2021, avec un équilibre entre Hommes et Femmes.

motif	nb	%		
Mobilité inter direction	16	9,2%	Mobilités internes et institutionnelles :	Mobilités internes : 58
Mobilité intra direction	42	24,1%		
Mutation	35	20,1%	93	
Passage CDD vers CDI	5	2,9%	Recrutements externes :	
Recrutement externe	76	43,7%		81
Total	174	100,0%		

2 indicateurs permettent de suivre les délais moyens de recrutement :

Indicateur n°1

délai entre la date de validation de l'offre et la date d'arrivée du collaborateur

Direction	Délai moyen
DACCRF	4 mois et 5 jours
DDFC	5 mois et 10 jours
DDGOS	5 mois et 14 jours
DDO	4 mois et 27 jours
DDSI	7 mois et 8 jours
DICOM	2 mois et 2 jours
DIR	7 mois et 4 jours
DRP	5 mois et 4 jours
DSES	3 mois et 17 jours
SG	2 mois et 22 jours
Moyenne	5 mois et 20 jours

Indicateur n°2

délai entre la date de validation de l'offre et la date de finalisation du recrutement (Confirmation au candidat de sa sélection)

Direction	Délai moyen
DACCRF	2 mois et 21 jours
DDFC	4 mois et 7 jours
DDGOS	3 mois et 10 jours
DDO	2 mois et 27 jours
DDSI	5 mois et 4 jours
DICOM	1 mois
DIR	6 mois et 8 jours
DRP	3 mois et 15 jours
DSES	2 mois et 20 jours
SG	1 mois et 25 jours
Moyenne	3 mois 26 jours

Enfin, déjà 121 agents déjà recrutés en 2022, et 95 personnes en cours de de recrutement.

9. Bilan des EAEA – Campagne 2022

Une présentation tout en synthèse synthétique (seulement quelques lignes) pour informer les représentants du personnel :

- Des dates de la période des entretiens en 2022 (une information essentielle pour comprendre ce bilan)
- De l'accompagnement réalisé (ex. : les agents pouvaient solliciter les ressources humaines via @PI-RH ... Fantastique !)
- Des bugs corrigés et nouvelles fonctionnalités du logiciel Alinea2 (Passionnant ! Surtout le point sur la « Sauvegarde automatique au fil de la saisie »)
- De quelques chiffres :

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

ENTRETIENS REALISES ET SIGNES	ENTRETIENS NON SIGNES	ENTRETIENS NON REALISES		TOTAL
Nb Agents	Nb Agents	Justifiés (absence, départ...)	Non justifiés	Nb Agents
2 264	36	194	21	2 515

91,45 % d'entretiens réalisés

7,71 % d'entretiens non réalisés justifiés (absences longue durée, détachement, départs ...)

3 demandes d'entretiens avec le N+2

191 agents ont formulé un vœu de mobilité : 73 en interne, 47 institutionnel, 26 géographiques, 62 fonctionnelles (plusieurs motifs possibles pour une demande)

En synthèse synthétique (nous aussi on sait faire ça !) :

- c'était un bilan bien pauvre sans aucune information qualitative sur les entretiens annuels ... On en attend un peu plus sur le bilan des EAEA !

10. Augmentation de la valeur du point

Là aussi, une information essentielle : car si vous êtes resté enfermé dans aucun accès aux médias depuis plusieurs mois, vous avez sans doute loupé cette grande nouvelle :

- La valeur du point a été augmentée de 3,5%
- Et le coût de la vie sur la seule année 2022 ... de plus de 6% !

Vous vous souvenez du « Travaillez plus pour gagner plus » ?

Dans le monde d'après, c'est devenu :

« Travaillez autant pour gagner moins ! »

11. Informations du Directeur

Le Directeur souhaite rencontré les organisations syndicales ce vendredi 21 Octobre pour leur présenté son « Projet d'Entreprise » ! On est trop content !

12. Information sur les modalités de désignation des membres des comités de gestion des associations

En accord avec les associations en charge de la gestion de nos oeuvres sociales (comprenez AGOSAN, ALPES, ASCANAMA, CACCO et CCOEN), l'élection des

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

membres de comités de gestion de ces associations sera réalisé par les élus du CSE (au lieu d'organiser un vote de tous les agents).

Ceci s'explique notamment par la lourdeur d'organisation de ces élections, son prix (passage par un prestataire externe), alors que dans la plupart des associations il n'y a qu'une seule liste ...

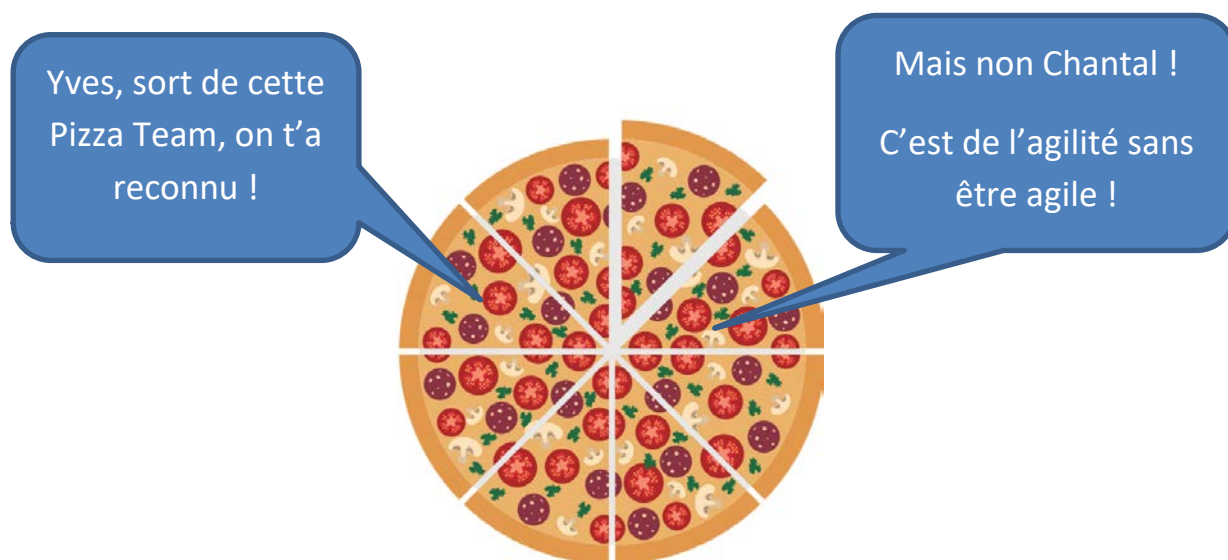
13. Pilotage des projets de refonte ARPEGE et METEORE

Il s'agit de la mise en place d'une **organisation du type Taskforce pour répondre à des attentes très fortes sur ces 2 projets:**

- Arpege, pour la gestion des IJ qui sont en débordement dans les organismes du fait de la crise sanitaire
- Meteore sur la lutte contre la Fraude

Cette organisation va regrouper MOA et MOE dans une même entité, avec la volonté de resserrer les liens entre les membres : dans les espaces et dans le temps avec des réunions tous les jours façon « méthodes agiles » (mais sans basculer dans un développement en méthode agile).

Les élus observent que pour l'un de ces deux projets cœur de métier, le recours massif à la sous-traitance n'a pas été un gage d'efficacité ni de qualité, en espérant que la Direction saura capitaliser lors des prochaines refontes...



Ce dispositif ne doit pas être pérenne, mais rester en place sur une période un peu étendue : jusqu'en 2024 (et plus si affinités ?) et pourrait être utilisé pour d'autres projets ...



Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 19 OCTOBRE 2022

14. Point de suivi de la Commission des Relations de Travail

Sujet reporté.

15. Point de suivi de la CSSCT

Sujet reporté.